

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73154
Objet

Travaux d'assainissement
eaux usées - Programme
1973

DATE DE CONVOCATION

9 novembre 1973

DATE D'AFFICHAGE

9 novembre 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 21

Nombre de votants 22

3

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le neuf novembre à 19 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, STIPAL, BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, RIVIERE, DOMECCQ, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, BARRIERE, PAPEAU, Mme FAVIERE, Me TAP.

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MM. LARGETEAU par M. TETARD

Absents : MM. de LIPKOWSKI, LARGETEAU, BROTEAU, BARDE, Mme BIDEAU

M MONTRON

a été élu Secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée que la municipalité a consulté un certain nombre d'Entreprises locales pour la réalisation d'un réseau gravitaire de collecte des eaux usées du quartier de la Pitorie.

L'offre la plus avantageuse a été faite par la Société Anonyme des Entreprises HEULIN, Agence de ROYAN.

Il convient donc de conclure avec cette entreprise un marché de gré à gré.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé du Rapporteur :

VU les dispositions de l'article 310 (modifié par le décret N° 71-50 du 18 Janvier 1971) du Livre III annexé au décret N° 66-887 du 28 Novembre 1966 modifiant et complétant le décret N° 64-729 du 17 Juillet 1964 modifié portant codification des textes réglementaires relatifs aux marchés publics.

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à signer un marché de gré à gré avec la Société Anonyme des Entreprises HEULIN dont le siège social est à Paris, 58 Place du marché Saint Honoré (1er) et la Direction Générale au Mans, 301 Avenue Bollée (Sarthe) inscrite aux registres du Commerce de :

.../...

La Seine sous le N° 54 B 44

Le Mans sous le N° 58 B 159

et à l'I.N.S.E.E. sous le N° 340-72-181-0-008,
pour la réalisation d'un réseau gravitaire de collecte
des eaux usées du quartier de la Pitorie.

- que le montant du marché est fixé à la somme de
90 000 F (quatre vingt dix mille francs) dont T.V.A.
13.469 F au taux de 17,6 %, le montant du marché hors
taxes s'élevant à la somme de 76.531 F (Soixante seize
mille cinq cent trente et un francs).

- que le dépense correspondante sera imputée sur la
section "Investissements" du budget annexe de
l'Assainissement, article 2 364.

FAIT à ROYAN, le 12 Novembre 1973

Ont signés au Registre, Messieurs les
Membres Présents.
Pour extrait Conforme,

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

ROCHEFORT-SUR-MER, le 16 JANV. 1974
Le Sous-Préfet.